

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 143 (1992)

Heft: 3

Artikel: Perspectives d'avenir des forêts tropicales : le rôle de la coopération au développement

Autor: Wilhelm, Rolf

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perspectives d'avenir des forêts tropicales: le rôle de la coopération au développement

Par *Rolf Wilhelm*¹

FDK 9: (213): UDK 341.232

1. Introduction

D'entrée de cause, il est nécessaire de souligner l'étendue et la complexité du problème ainsi que d'énumérer les moyens de lutte et les possibilités du secteur forestier qui devraient être engagés pour pouvoir améliorer la situation.

2. Le problème et son étendue

La surface forestière détruite chaque année a passé selon la FAO de 11,4 mio. d'ha en 1980 à 17 mio. en 1990, ce qui représente 32 ha par minute. Cette destruction affecte non seulement l'approvisionnement en bois de feu, d'œuvre ou de construction mais aussi la production de fourrage pour le bétail, de plantes médicinales, de fruits et autres produits alimentaires.

En disparaissant, la forêt ne remplit plus sa fonction de régulateur de l'équilibre écologique, de protection contre l'érosion, de régulation du régime hydrique. A ces perturbations de l'écosystème s'ajoute encore la diminution de la diversité des espèces.

Les causes citées sont multiples et interdépendantes. L'agriculture itinérante et plus généralement l'utilisation inappropriée des terres sont les plus directes. Elles ne doivent cependant pas masquer les causes indirectes, la pauvreté, le sous-emploi voire même le commerce, la politique fiscale et les subventions.

¹ Directeur-adjoint de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA).

Cet article a été rédigé par Pascal Schneider, avec la collaboration de Werner Hunziker, sur la base des notes de l'auteur.

En conséquence, nous assistons à une diminution de la fertilité qui peut mener à la désertification, à une diminution des ressources en eau, à une sensibilité accrue face aux dangers abiotiques ainsi qu'à des modifications climatiques et aux effets qui en découlent.

3. Une stratégie globale

Des mesures forestières bien que nécessaires, ne peuvent à elles seules contrer ces menaces que de façon limitée. Il est indispensable de soutenir la recherche de solutions à tous les niveaux. Sur le plan macro-économique il faut favoriser une politique économique adaptée ainsi que des politiques sectorielles saines et adéquates et réduire les problèmes liés à l'endettement. Une croissance économique basée sur des initiatives privées devra être privilégiée.

Des mesures visant à ralentir la croissance démographique sont indispensables afin de conserver l'équilibre écologique. Des projections de la Banque Mondiale montrent en effet que même avec une croissance de la productivité agricole de 4%, ce qui est élevé, le déficit alimentaire de l'Afrique sub-saharienne continuera à croître de façon exponentielle par une fécondité constante. Pour y parvenir, des actions de sensibilisation sont nécessaires dans les domaines de la santé publique et de l'éducation.

L'augmentation de la productivité agricole dont il est question ci-dessus permettra de produire plus sur une surface équivalente, réduisant ainsi la pression sur les terres forestières. Nous assisterons en conséquence à une diminution du nombre d'emploi dans le secteur primaire qui englobe l'agriculture. Des emplois devront être créés hors de l'agriculture et pour les neuf dixièmes dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le pouvoir d'achat de ces gens leur permettra d'acquérir les produits alimentaires qu'ils ne produiront plus eux-mêmes.

Il est indispensable de trouver des alternatives au développement qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui. Bien que de façon encore peu systématique, de telles solutions sont poursuivies dans un cadre restreint.

4. Les actions suisses dans le secteur forestier

a) La répartition

Le nombre de projets lié au secteur forestier varie d'une année à l'autre. En moyenne pour les cinq dernières années, la proportion forestière du budget global de la DDA s'élève à environ 8%, ce qui représente en chiffre absolu environ 30 mio. de francs par an.

Géographiquement, ces moyens se répartissent pour 65% en Afrique, 20% en Amérique latine et 10% en Asie. Les 5% restant sont consacrés au soutien de programmes sans lien géographique spécifique.

Thématiquement, les contributions se répartissent en deux groupes. Une proportion de 70% est consacrée au reboisement, à la protection, à la gestion et à la formation. Le développement institutionnel, la recherche et la filière bois se partagent les 30% restant.

b) Les principes généraux

Cinq principes fondamentaux régissent les actions forestières. Premièrement, elles doivent être intégrées dans une planification globale afin de permettre la coordination des efforts et d'offrir un point de rencontre et d'échanges aux différents acteurs œuvrant dans le milieu rural. Deuxièmement, le développement forestier touchant à des problèmes très complexes dont les solutions ont des implications politiques, les actions doivent être envisagées à long terme. Elles contribueront ainsi aux réformes institutionnelles et législatives qui nécessitent du temps. Le troisième principe est celui de la participation active des populations. Elles doivent être consultées de la conception à l'évaluation d'un projet en passant par sa planification et sa réalisation. Quatrièmement, on veillera à la sensibilisation, à la vulgarisation et à la formation des populations en collaborant étroitement avec les structures locales actives dans ce domaine. On s'efforcera d'y associer les groupes socialement marginalisés mais liés par leurs activités à la forêt. Pour terminer, il faut encore signaler le principe d'une diversification et la souplesse de l'approche. L'aspect forestier est souvent pour les populations l'une des composantes de leurs activités sur le terroir villageois et les problèmes qu'ils rencontrent sont souvent interdépendants.

5. Illustration d'actions forestières

a) L'exemple du Rwanda

Le développement forestier au Rwanda a débuté en 1967 avec des opérations de reboisement en milieu rural et de protection de la forêt naturelle. Ces reboisements avaient pour but d'approvisionner la population en bois de feu et, pour ceux qui ont été effectués en bordure de la forêt naturelle de créer une zone tampon de délimitation.

Afin d'assurer la poursuite à long terme de cette action forestière et de développer une dynamique forestière dans le pays, l'appui s'est élargi à la formation d'ingénieurs et de techniciens.

Dans le but d'améliorer les connaissances fondamentales dans les deux domaines originels ainsi que dans le domaine de l'aménagement, il fut décidé de soutenir l'institut de recherche.

Au fil du temps les possibilités de reboisement furent limitées par les surfaces disponibles, alors que la nécessité d'aménager et de gérer les peuplements existants devient pressante. Ceci donna naissance à un service forestier régional et à un appui institutionnel et législatif aux institutions forestières nationales.

Enfin, avec la réalisation des premières éclaircies dans les plantations, il s'est avéré nécessaire de développer la commercialisation en soutenant la filière bois.

Le développement progressif a conduit à une intégration verticale de l'approche des problèmes liés à la foresterie.

b) L'exemple du Pakistan

Le projet intégré de Kalam au nord du Pakistan est de type multisectoriel et englobe toutes les activités des paysans dans une zone limitée géographiquement. L'objectif visé est ambitieux. Il s'agit d'améliorer les conditions socio-économiques de la population grâce à des actions dans les domaines forestier, agricole, de l'infrastructure locale et du développement des ressources humaines, tout en veillant à conserver l'équilibre écologique à long terme.

On distingue trois secteurs d'action. Tout d'abord le secteur forestier dont l'activité se concentre surtout sur l'introduction de méthodes appropriées d'exploitation du bois et celle d'outils et d'équipements en relation avec la formation d'ouvriers forestiers locaux. Parallèlement, le projet s'efforce d'apporter une amélioration d'ordre général des conditions d'exploitation, en particulier par le biais d'un rajeunissement des peuplements trop âgés.

Le secteur agricole quant à lui contribue à l'augmentation du revenu des paysans par la recherche et la vulgarisation d'un système agricole amélioré par la promotion de cultures alternatives et une intensification de la production de pommes-de-terre, de maïs, de légumes, des arbres fruitiers et fourragers. Enfin, il appuie la commercialisation des produits.

Le troisième secteur est celui du développement villageois. Le projet soutient les initiatives des villages visant l'amélioration de leur infrastructure locale ainsi que sur le plan humain dans les domaines de la santé et de l'éducation.

6. Perspectives

Les défis que la foresterie des pays en développement devra affronter sont multiples. Tout d'abord, l'intensification de l'occupation de terres nécessitera une optimisation de l'exploitation agricole et forestière. L'agro-foresterie représente à n'en pas douter l'une des solutions et verra donc son importance croître.

Ce progrès ne pourra se réaliser sans une intensification de la coordination internationale (PAFT²) de la recherche forestière locale et internationale (CGIAR³). La formation d'ingénieurs et de techniciens est indispensable à la réalisation, la diffusion, l'application et la vulgarisation des résultats ainsi que pour assurer la transmission de l'expérience de terrain.

D'autre part, la foresterie devra contribuer de façon accrue à l'approvisionnement rationnel en bois de feu et la production de fourrage pour le bétail.

Pour terminer, signalons encore la contribution décisive que la forêt devra fournir dans la lutte contre l'érosion du sol et les modifications climatiques.

Zusammenfassung

Zukunftsaussichten der tropischen Wälder: Die Rolle der Entwicklungszusammenarbeit

Die Zerstörung der tropischen Wälder stellt ein umfangreiches und komplexes Problem dar. Damit man dieser Herausforderung gerecht werden kann und befriedigende Lösungen findet, muss die forstliche Betrachtungsweise vielfältig und flexibel sein. Sie sollte in eine langfristige, umfassende Planung integriert werden. Die betroffene Bevölkerung muss auf anstehende Probleme aufmerksam gemacht werden und die Ausbildung erhalten, die es ihr erlaubt, aktiv an der Verbesserung ihrer Lebenssituation zu arbeiten. Sie muss von der Konzeption bis zur Bewertung eines Projektes am Lösungsprozess beteiligt sein.

Zusammenfassung: Pascal Schneider

Auteur: Rolf Wilhelm, Directeur-adjoint de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA), Eigerstrasse 73, CH-3003 Berne.

² PAFT: plan d'action forestier tropical.

³ CGIAR: Consultative Group on International Agricultural Research.